



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relance du sport

Question au Gouvernement n° 3274

Texte de la question

RELANCE DU SPORT

M. le président. La parole est à M. Cédric Roussel.

M. Cédric Roussel. Madame la ministre déléguée chargée des sports,...

M. Pierre Cordier. Oui, déléguée...

M. Cédric Roussel. ...lors de sa déclaration de politique générale dans cet hémicycle, M. le Premier ministre a cité le sport à plusieurs reprises, ce qui, dans cet exercice, est assez rare et mérite d'être souligné.

Vous le savez, lors de la crise sanitaire, le mouvement sportif a scrupuleusement respecté les consignes gouvernementales. Il a placé la santé des Français au-dessus de tout. Il s'est également distingué sur nos territoires en concourant à la mobilisation citoyenne pour soutenir celles et ceux qui étaient en première ligne face à l'épidémie. Je pense notamment, dans mon département des Alpes-Maritimes, aux actions de solidarité menées pendant le confinement par l'Olympique gymnaste club Nice Côte d'Azur – OGC Nice – et l'ensemble des acteurs sportifs locaux pour venir en aide aux personnels soignants et aux plus précaires.

Comme tous les secteurs, le sport a consenti des sacrifices majeurs. On estime ses pertes à plus de 20 milliards d'euros. Aujourd'hui, le monde du sport, qui représente 450 000 emplois, s'inquiète et attend des mesures concrètes. Je ne voudrais pas que la reprise du championnat de football professionnel soit l'arbre qui cache la forêt.

M. François Cormier-Bouligeon. Très bien !

M. Cédric Roussel. Les autres disciplines, dont le modèle économique n'est pas fondé sur les droits de diffusion télévisuelle, font face à des difficultés fondamentales. Je pense aussi aux 360 000 clubs et associations sportives amateurs qui animent nos territoires et sont frappés par la crise.

La semaine dernière, répondant à l'appel du Premier ministre et aux attentes du monde sportif, nous avons remis au Gouvernement, avec mon collègue François Cormier-Bouligeon et soixante-douze députés de la majorité, un plan comportant cinquante mesures pour relancer le sport français. Il s'agirait d'un choc de confiance pour les pratiquants et pour les acteurs de la filière, qui permettrait d'envisager des investissements et un avenir.

Madame la ministre déléguée, le sport a rythmé la vie de beaucoup de nos concitoyens lors du confinement, et nous ne souhaitons pas qu'à l'issue de ce dernier, il soit le grand oublié. À quatre ans de nos Jeux olympiques,

le sport et sa filière de compétences, reconnue à travers le monde, doivent occuper une place essentielle au sein du plan de relance de notre économie. Aussi, pouvez-vous nous préciser l'ambition du Gouvernement...

M. le président. Merci, monsieur Roussel. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des sports.

Mme Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports. Monsieur Roussel, je salue et je partage totalement votre engagement, qui est aussi celui de M. Cormier-Bouligeon, de l'ensemble du groupe LaREM et de la majorité, qui se tiennent aux côtés du monde sportif. Vos propositions, soyez-en sûrs, nourrissent déjà le plan de relance du sport, auquel je suis très attachée.

M. Pierre Cordier. Fiche no 37 !

Mme Roxana Maracineanu, ministre déléguée. Le monde du sport a été particulièrement affecté par la crise du fait de l'arrêt total de l'activité des structures et de la disparition, des écrans et des stades, de toute compétition et de tout événement sportif. Lorsque l'on sait que l'annulation d'un match de football représente pour l'organisateur une perte de 5 millions d'euros, on arrive facilement au manque à gagner de 20 milliards que vous avez évoqué pour le monde sportif.

Je suis attachée au plan de relance du sport. Au-delà de l'épanouissement personnel de chacun, auquel les éducateurs sportifs, les associations et les structures privées telles que les salles de sport ont largement contribué pendant le confinement en organisant le sport à la maison grâce aux programmes en ligne, je crois intimement que le sport est crucial pour l'éducation de nos enfants – nous allons y travailler avec Jean-Michel Blanquer – et pour la santé de nos concitoyens – nous allons y travailler avec Olivier Véran et Brigitte Bourguignon –, mais aussi pour la transition écologique, à laquelle le secteur va participer en réduisant l'impact carbone des très nombreux équipements sportifs qu'il convient de rénover, et pour le lien social, auquel les associations sportives contribuent.

Dès le déconfinement, nous avons donné aux associations sportives la possibilité de solliciter tous les dispositifs financés par l'État : aide à la trésorerie – au total, 3 milliards d'euros y seront consacrés dans le domaine du sport, le soutien à l'activité partielle étant prolongé jusqu'à la fin du mois de septembre –, aide à la transformation – sachez que 60 % des structures qui ont contribué à l'opération « vacances apprenantes », dotée de 200 millions d'euros, sont des structures sportives –, mais aussi aide à l'emploi. Ainsi, dans le cadre du plan jeunes, plus de 2 500 jeunes seront orientés vers des emplois relevant du monde du sport, qui seront financés par l'Agence nationale du sport. De même, 3 000...

M. le président. Merci, madame la ministre déléguée.

Données clés

Auteur : [M. Cédric Roussel](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3274

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)